

Expansion des exportations—Loi

Il leur est très facile de défendre des positions contradictoires lorsqu'ils parlent d'un produit exporté massivement comme le grain et ensuite lorsqu'ils abordent le projet de loi sur le tarif du Nid-de-Corbeau de s'entendre comme larrons en foire avec les libéraux. Ils veulent faire adopter le bill C-155, qui entraînera pour les producteurs de l'ouest du Canada des déboursés supplémentaires de l'ordre de un milliard de dollars par année, et en même temps, ils affirment publiquement qu'ils ne sont pas en faveur du bill à l'étude. Sont-ils contre les exportations dans ce secteur? On le dirait bien, si l'on en juge d'après leur attitude au comité. La position du parti conservateur n'obtient peut-être pas toute la publicité qu'elle mérite.

Si la Société pour l'expansion des exportations n'était pas puissante, monsieur le Président, qu'arriverait-il? Serait-ce la mainmise étrangère? Le parti conservateur préférerait-il revenir à la situation qui prévalait au milieu des années 70, alors que 99 p. 100 de l'industrie canadienne du raffinage du pétrole appartenait à l'étranger?

Les conservateurs souhaitent-ils un secteur industriel et manufacturier appartenant à l'étranger à 50 p. 100? Il faut choisir. Il va falloir qu'ils décident un jour ou l'autre s'ils veulent que le Canada soit un pays prospère qui produit des biens en abondance pour les vendre non seulement aux Canadiens mais aussi à l'étranger. Est-ce cela qu'ils veulent, oui ou non? J'y vois la preuve qu'ils n'y tiennent pas vraiment, monsieur le Président.

Le parti conservateur ne veut pas non plus d'imputabilité. Il n'a jamais été chaud partisan de mesures législatives qui obligeraient les sociétés de la Couronne, y compris la Société pour l'expansion des exportations, à rendre compte aux Canadiens de leur activité. Les sociétés de la Couronne, à l'instar de la Société pour l'expansion des exportations, devraient être obligées de rendre des comptes à un comité tous les ans, sinon tous les mois. Les conservateurs n'ont aucune répugnance à dépenser l'argent provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers, pas plus d'ailleurs que les libéraux qui ont été au pouvoir pendant bien plus longtemps qu'eux, mais ils ne semblent pas particulièrement désireux de dépenser les milliards de dollars qui pourraient provenir de l'impôt différé sur le revenu des sociétés. Comme ils l'ont dit lorsque le comité des transports a été saisi du projet de loi tendant à abolir le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, ils ne doivent pas d'impôt au gouvernement. C'est de l'impôt différé. Quand on leur a demandé pourquoi cet impôt différé ne figurait pas comme tel sur les formules de déclaration d'impôt, ils ont dit qu'ils ne devaient rien, puisque c'était de l'impôt différé.

M. Thomson: La règle de la pertinence doit-elle à ce point demeurer lettre morte? Le député va-t-il en faire fi entièrement? Depuis cinq minutes, il n'a rien dit qui vaille qui se rapporte à la mesure dont nous sommes saisis.

M. Anguish: A mon avis, la façon dont les députés conservateurs ont abordé ce projet de loi démontre qu'ils sont imbus de l'esprit de Bay Street. Ils veulent gagner sur tous les tableaux. Ils profitent du huis clos des comités pour faire cause commune avec les libéraux à l'égard de certaines mesures législatives, le projet de loi C-155 par exemple.

M. Andre: Nous savons maintenant pourquoi vous obtenez 16 p. 100.

M. Anguish: Ils vont encore se ranger aux côtés des libéraux à l'égard de la loi sur l'expansion des exportations, mais quand

ils ont pour auditoire l'ensemble des Canadiens, ils se comportent comme leurs adversaires. Ils déclarent ne vouloir rien savoir des libéraux. Hélas! on ne saurait être à la fois l'ami et l'ennemi de quelqu'un. Un jour ou l'autre, il va bien falloir que les conservateurs se décident.

S'ils peuvent s'en tirer en l'occurrence, monsieur le Président, c'est qu'ils n'ont pas de politique. Ils viennent de se choisir un chef sûr de lui, qui se présente et s'exprime fort bien, mais ils n'ont pas de politique. Voilà ce qui leur permet de défendre un point de vue lorsqu'ils en discutent entre eux, et de défendre le point de vue contraire dès lors qu'ils s'expriment en public, à la Chambre par exemple. Si jamais les conservateurs forment le gouvernement du Canada, Dieu nous en garde, les Canadiens risquent de constater, à leur grande déception, que les conservateurs se basent sur des sondages d'opinion. Ils disent autre chose le lendemain, selon leur humeur.

M. Dick: Monsieur le Président, on a attiré votre attention deux fois sur le fait que les déclarations n'avaient aucun rapport avec le sujet du débat. Nous avons entendu parler du tarif du Nid-de-Corbeau, de l'exploitation forestière, du pétrole, des minerais et des sondages d'opinion. Tout d'abord, rien de tout cela ne peut être financé par la Société pour l'expansion des exportations. Nous étudions d'ailleurs un amendement relatif à un article portant sur la structure financière de la SEE et sur les emprunts qu'elle peut faire. Je ne crois pas que le député ait lu le projet de loi, je ne crois pas qu'il ait la moindre idée de ce dont il parle et il radote. Il ferait peut-être bien de consulter le projet de loi; il est parfois bon de faire des déclarations pertinentes.

M. Anguish: Monsieur le Président, pour la SEE, les amendements proposés...

M. Beatty: Qu'est-ce que vous nous chantez là?

Le président suppléant (M. Blaker): Je dois signaler au député que l'on considère généralement les remarques sur les déclarations précédentes comme réglementaires. Je sais que le discours du député a tendance à être politique. Je ne crois toutefois pas pouvoir le juger antiréglementaire. Il profite de l'occasion pour faire des remarques sur les discours des députés qui ont eu la parole avant lui et c'est réglementaire.

• (1620)

M. Anguish: Monsieur le Président, le député conservateur a invoqué le Règlement et prétendu que mes observations n'étaient pas pertinentes. Elles le sont. Encore une fois les conservateurs n'entendent que ce qu'il veulent et ils le montent en épingle pour reléguer au second plan toutes les autres questions importantes qui ont à voir avec le fonctionnement du pays dans une économie saine et dynamique. Au lieu de s'amuser avec des mesures comme les modifications à la Société pour l'expansion des exportations dont nous sommes saisis, les conservateurs devraient rendre leur action progressive, pour mériter leur nom de progressistes, ce qu'ils ne sont pas plus que conservateurs. Je me demande bien comment ils en sont venus à se baptiser ainsi. Quoi qu'il en soit, ils devraient s'efforcer d'être un peu plus constructifs et de faire avancer le débat pour que nous puissions légiférer, si c'est ce qu'ils veulent, ce qui serait non seulement salubre pour la réputation du Parlement mais avantageux pour les Canadiens.